CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E106751** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2026**

ÉDITÉ LE **06/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/10/2024
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 303458962

Siret : **303 458 962 00071**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 210009800
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146051792
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146051792
Situation fiscale et sociale : A jour au 01/04/2026

Raison sociale : **SCES THERMIQUES APPLIQUES TRAITEMENT EAU**
Sigle : STATE
1 CHEMIN DE LA SUCRERIE
78810 FEUCHEROLLES

Téléphone : 01 61 06 21 21 **Fax :**
Portable : 0652119050
Site Internet :
E-mail : comptabilite@state-gc.fr
Responsabilité légale :
ZACA (790 031 223) / SARRABEYROUSE ALEXIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/06/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	05/05/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	20/01/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/01/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/05/2026 15:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.